

EQUIPIER DE PREMIERE INTERVENTION - EPI

MRI

De un à deux groupes par jour

Présentiel - Synchrone

L'article R.4227-28 du code du travail impose à l'employeur de « prendre les mesures nécessaires pour que tout commencement d'incendie puisse être rapidement et efficacement combattu dans l'intérêt du sauvetage des travailleurs ».

L'article R.4227-29 identifie les extincteurs comme moyens de 1er secours obligatoires.

L'article R.4227-39 impose une formation de l'ensemble du personnel. Il précise que la consigne de sécurité incendie doit prévoir des exercices, qui ont lieu au moins tous les 6 mois.



Public Visé

Personnel désigné par l'entreprise pour devenir EPI.



Pré Requis

Savoir lire, écrire et parler français

Ne pas avoir de contre-indication au port de charges légères

Etre âgé d'au moins 18 ans

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Maintenir et approfondir ses connaissances sur le fonctionnement du feu et sa propagation

Être capable d'analyser une situation d'un départ de feu

Être capable d'appliquer les étapes d'une intervention

Mettre en œuvre une tentative d'extinction et éteindre un incendie en croissance avec des extincteurs, des RIA et tous les moyens de lutte contre l'incendie dont dispose l'entreprise

Isoler les risques et prévenir les secours

Parcours pédagogique

Formation et évaluation théorique en salle :

- Réglementation
- Donner l'alarme et l'alerte
- Le feu
- Les causes d'incendie
- Les conséquences
- La combustion Les modes de propagation
- Les classes de feu
- Les principes d'extinction
- Les extincteurs
- Les autres moyens d'extinction

Formation et évaluation pratique sur zone d'évolution :

- Reconnaissances des moyens disponibles sur le site (extincteurs, RIA, lances, dévidoirs, tuyaux, trappes de désenfumage, poteaux incendie...)
- Mise en œuvre d'un extincteur sur générateur de flamme gaz
- Mise en œuvre d'un RIA sur générateur de flamme gaz (si possible)
- Coordination des EPI

Méthodes pédagogiques

Articulé autour de plusieurs méthodes, expositive, démonstrative, interrogative, active et expérientielle en salle en interactivité avec le groupe associant des exercices pratiques en situation

Moyens pédagogiques

Diaporama, une salle de formation équipée de tables, chaises, tableau blanc, les EPI adaptés à l'entreprise, l'accès au site pour réaliser les exercices pratiques, un générateur de flammes au gaz et les moyens de

lutte contre l'incendie (RIA) ainsi qu'un support pédagogique stagiaire par participant

Modalités de suivi

Modalités et délais d'accès : nous sommes en mesure de répondre de manière très réactive pour une formation en groupe et en présentiel, qui peut être organisée en intra sur le site de votre choix, nous contacter.

Qualification Intervenant-e-s

Formateurs certifiés et expérimentés dans le la prévention et la lutte contre l'incendie.



Méthodes et modalités d'évaluation

Évaluation théorique sous forme de QCM et évaluation pratique en continu notée par le formateur.

Moyens à mettre en oeuvre

Une salle de formation équipée de tables, chaises et tableau blanc. Une zone d'évolution permettant d'utiliser les moyens de lutte contre l'incendie dont dispose l'établissement mais limité au RIA, zone permettant d'utiliser le générateur de flamme au gaz (en extérieur de préférence), équipements de protection individuelle (chaussures, gants)

Modalités d'accessibilité handicap

Nos référents handicap sont à la disposition des personnes en situation d'handicap pour étudier les possibilités de mises en œuvre de la formation et le cas échéant les orienter vers nos partenaires.



Durée

7.00 Heures

1

Jour

Effectif

De 2 à 10 Personnes



Contactez-nous !

Marion BILLET
Responsable grands comptes

Tél. : 0671355609
Mail : marion.b@reseau-ocafor.com